

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 juin 2023

---

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 434

présenté par

M. Mathiasin, M. Acquaviva, M. Guy Bricout, Mme Froger, M. Castellani, M. Colombani, Mme Bassire, M. Jean-Louis Bricout, M. de Courson, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Pancher, M. Panifous, M. Serva et M. Taupiac

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À la deuxième phrase de l'alinéa 349, après le mot :

« lutte »,

insérer les mots :

« contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que la lutte ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à graver dans le marbre du présent projet de loi la priorité de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

En effet, l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause du précédent et de l'actuel quinquennat par le président de la République.

Il convient donc d'inscrire dans ce texte de programmation du ministère de la justice l'ambition de lutte contre ces violences.